

LE PRESIDENT DU PARTI CONGOLAIS DU
TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF
DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT,

Vu la Constitution

Vu le Décret n° 67-243 du 25 Août 1967 fixant l'organisa-
tion administrative de la République, complété par le Décret n° 67-244
du 25 Août 1967 ;

Vu le Décret n° 68-6 du 4 Janvier 1968 relatif aux pouvoirs
des Commissaires du Gouvernement et des Chefs de District notamment à
son article 36 ;

Sur proposition du Ministre de l'Administration du Terri-
toire ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Sont nommés Chefs de PCA les Agents ci-après :

REGION DU KOUILLOU

- Pour le PCA de Kakamoeka : Mr. NGOMA Alexandre, Commis Principal des
SAF de 4° échelon en service au Commissa-
riat du Gouvernement du Kouilleu en rem-
placement de Monsieur ALOUIA Maurice morté.

REGION DU NIARI

- Pour le PCA de Nyanga : Mr. MADZOU Jean-Pierre, Commis Contrac-
tuel de 4° échelon en service à l'UJSC
en remplacement de Monsieur TSIERI Pierre
appelé à d'autres fonctions.

REGION DU POOL

- Pour le PCA de Bandza-Poundi : Mr. NGAMY Prosper, Commis des SAF de
6° échelon en service au Ministère de
l'Administration du Territoire.

- Pour le PCA de Bandza-Poundi : Mr. MALANDA Marcel, Officier de Paix
Adjoint en service à la Direction des
Services de Sécurité Brazzaville, en
remplacement de Monsieur KIHOUTA Michel
appelé à d'autres fonctions.

REGION DE LA CUVETTE

- Pour le PCA de Tokou : ~~M. MALANDA Prosper~~ Commis Contrac-
tuel des SAF de 5° échelon en service au
Ministère de l'Administration du Terri-
toire en remplacement de Monsieur MAKITA
Paul appelé à d'autres fonctions.

REGION DE LA SANGHA

- Pour le PCA de Picounda : Mr. M'PANI Michel, en service à l'UJSC en remplacement de Monsieur ABEGOUÉ Jean-Antoine appelé à d'autres fonctions.

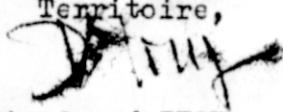
ARTICLE 2.- Le présent décret qui aura effet à compter de la date de prise de service des intéressés sera publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 10 SEPTEMBRE 1971



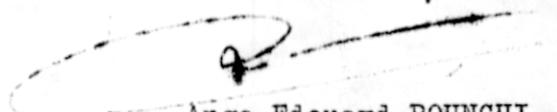
MARIEN NGOUABI.-

Le Ministre de l'Administration du
Territoire,



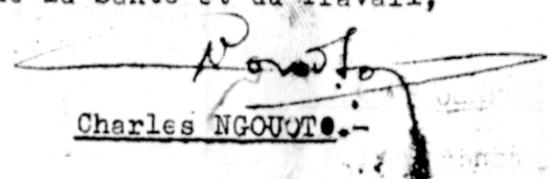
Dieudonné ITOUA.-

Le Ministre des Finances, et du Budget,



Ange-Edouard POUNGUI.-

Le Ministre des Affaires Sociales,
de la Santé et du Travail,



Charles NGOUOT.-